



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE  
LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2016-017

PUBLIÉ LE 2 MARS 2016

# Sommaire

## **Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret**

R24-2016-03-01-003 - Avenant n° 2 à l'arrêté relatif à la composition du comité régional de l'enseignement agricole - composition du CREA - en date dt 19 mai 2014 (6 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-03-01-003

Avenant n° 2 à l'arrêté relatif à la composition du comité  
régional de l'enseignement agricole - composition du  
CREA - en date dt 19 mai 2014

**DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET,  
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

**AVENANT N°2 A L'ARRÊTÉ  
RELATIF A LA COMPOSITION DU COMITE REGIONAL DE  
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
COMPOSITION DU CREA  
en date du 19 mai 2014**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE  
PRÉFET DU LOIRET**

**Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

**Vu** la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

**Vu** la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public, modifiée par la loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'État et les établissements d'enseignement agricole privés,

**Vu** le décret n° 68-724 du 7 août 1968 modifié fixant les conditions de remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents de l'État et autres personnes qui collaborent aux conseils, comités, commissions et autres organismes consultatifs qui apportent leurs concours à l'État,

**Vu** le décret n° 85-620 du 19 juin 1985, modifié par le décret n° 87-1150 du 24 décembre 1987, relatif au Conseil National de l'Enseignement Agricole,

**Vu** le décret n°90-124 du 5 février 1990 relatif aux Comités régionaux de l'Enseignement Agricole, modifié par le décret n°2013-703 du 1<sup>er</sup> Août 2013

**Vu** le Décret n° 2011-1462 du 7 novembre 2011 relatif à la représentation des élèves et étudiants dans les instances consultatives de l'enseignement agricole

**Vu** les articles L. 214-13 et D. 214-7 du code de l'éducation

**Vu** les articles L. 814-4 et R. 814-33 à R. 814-39 du code rural

**Vu** la désignation effectuée par le Conseil Régional de la Région Centre,

**Vu** la désignation effectuée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre,

**Vu** les résultats de la consultation générale des personnels du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt du 4 décembre 2014,

Vu les résultats des élections à la commission consultative mixte agents contractuels de l'Enseignement Agricole privée consultation du 4 décembre 2014,

**Vu** l'arrêté du 23 juillet 2013 fixant la liste des organisations syndicales représentatives dans la convention collective nationale des MFR,

**Vu** résultats des élections à la Chambre Régionale d'Agriculture de janvier 2013,

**Vu** la composition du collège des représentants de parents d'élèves au Conseil Académique de l'Education Nationale,

**Vu** les propositions :

- du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,
- des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'État,
- des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics et privés,
- des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole publics et privés,
- des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs du secteur agricole,
- des organisations professionnelles et syndicales représentatives des salariés de l'agriculture et des industries agro-alimentaires.

**Vu** l'arrêté préfectoral portant répartition des sièges au Comité Régional de l'Enseignement Agricole en date du 19 mai 2014,

**Vu** l'arrêté préfectoral portant composition du Comité Régional de l'Enseignement Agricole en date du 19 mai 2014,

## **ARRETE**

### ***L'article 1<sup>er</sup> est modifié comme suit***

La composition du Comité Régional de l'Enseignement Agricole de la Région Centre-Val de Loire, placé sous la présidence du Préfet de la Région Centre-Val de Loire est la suivante :

#### ***\*\* Représentants de l'Etat :***

- Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
*ou le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement,*
- Le Recteur d'Académie *ou son représentant,*
- Le Chef du SREFAR *ou son représentant,*
- Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi *ou son représentant.*

**\*\* Représentants du conseil régional :**

**Titulaires :**

- Madame Cathy MUNSCH-MASSET
- Madame Michelle RIVET

**Suppléants :**

- Madame Tania ANDRE
- Madame Anne LECLERCQ

**\*\* Représentants de la Chambre régionale d'agriculture :**

**Titulaires :**

- Madame Blandine TERRIER

**Suppléants :**

- Monsieur Michel MASSON

**\*\* Représentants des directeurs d'établissements publics d'enseignement agricole :**

**Titulaires :**

- Monsieur Jean-Michel BREGEON  
Directeur EPLEFPA Tours-Fondettes  
Chambray

**Suppléants :**

- Monsieur Jean-Pierre GENET  
Directeur EPLEFPA Amboise-

**\*\* Représentants des associations ou organismes responsables d'établissements agricoles privés ayant passé un contrat avec l'Etat :**

**Titulaires :**

- Monsieur Gérard GUYON  
Fédération régionale des MFREO
- Monsieur André PLANCHENAULT  
Fédération Départementale des MFREO
- Monsieur Olivier MAURIN  
Délégué régional du CNEAP Centre
- Monsieur Augustin ZELTZ  
Représentant l'UNREP

**Suppléants :**

- Monsieur Jean - Bernard PEARON  
Représentant les MFREO
- Madame Catherine PAROU  
Représentant les MFREO
- Madame Guylaine GUILLAUMIN  
Représentant le CNEAP Centre
- Monsieur Sébastien RENAULT  
Représentant l'UNREP

**\*\* Représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics :**

**Titulaires :**

- Monsieur Frédéric CHASSAGNETTE  
Représentant le SNETAP-FSU
- Monsieur André THIMONIER

**Suppléants :**

- Monsieur Alain GIDELLE  
Représentant le SNETAP-FSU
- Monsieur Frédéric MELIN

Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Jean-Jacques DURAND  
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Yveline MENORET  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Richard LE-MOIGN  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Rémi FIGUEIREDO  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Frédéric CHAUVET  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Jean-Marie BROCHARD  
Représentant le SNETAP-FSU

Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Nathalie LAPLACE  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Christian BARRE  
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Marie-Christine  
LECOZANET  
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Viviane ALAMICHEL  
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Pierre RABIET  
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Sophie DRIEUX  
Représentant le SNETAP-FSU

**\*\* Représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat :**

**Titulaires :**

- Monsieur Philippe CALDAS  
Représentant le SEP-CFDT

- Madame Fabienne RAMBAUD-SEJOURNE  
Représentant le SNEC-CFTC

- Monsieur Fabrice CHEVAUCHERIE  
Représentant la CFDT-MFR

- Monsieur Sylvain FERAY  
Représentant le SFOPE

**Suppléants :**

Madame Odile LETOURNEUR  
Représentant le SEP-CFDT

- Madame Florence SALLE-  
TOURNE  
Représentant le SNEC-CFTC

- Monsieur Christophe ROBERT  
Représentant la CFDT-MFR

*- en cours de désignation  
Représentant le SFOPE*

**\*\* Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole public:**

**Titulaires :**

- Madame Blandine VERNHET  
Représentant la PEEP

- Madame Martine RICO  
Représentant la FCPE

**Suppléants :**

- Madame Marie CARRE  
Représentant la PEEP

- Monsieur Bruno BUGELLI  
Représentant la FCPE

-Monsieur Bruno FLEURANT  
Représentant la FCPE

*- en cours de désignation*  
*Représentant la FCPE*

**\*\* Représentants des organisations des parents d'élèves de l'enseignement agricole privé ayant passé un contrat avec l'Etat :**

**Titulaires :**

- Monsieur Olivier MOREL  
Représentant les MFREO

- Monsieur Laurent GERNEZ  
Représentant le CNEAP Centre

- Monsieur Erwan FLOC'H  
Représentant l'UNREP

**Suppléants :**

- Monsieur Bernard HUEZ  
Représentant les MFREO

- Madame Danièle BOUDON  
Représentant le CNEAP Centre

*- en cours de désignation*  
*Représentant l'UNREP*

**\*\* Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs des secteurs de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles :**

**Titulaires :**

- Madame Brigitte BERGERE  
Représentant la FRSEA

- Monsieur Théophile PELE  
Représentant les Jeunes Agriculteurs

- Monsieur Régis BONNIN  
Représentant la Coordination Rurale

- Monsieur Pascal CAZIN  
Représentant la Confédération Paysanne

**Suppléants :**

- Monsieur Alain RAGUIN  
Représentant la FRSEA

- Monsieur Maxime POINCLOUX  
Représentant les Jeunes Agriculteurs

- Monsieur Bruno HYAIS  
Représentant la Coordination Rurale

- Monsieur Emmanuel LEROUX  
Représentant la Confédération Paysanne

**\*\* Représentants des salariés de l'agriculture et des industries agro-alimentaires :**

**Titulaires :**

- Monsieur James MOREAU  
Représentant la FGA- CFDT

- Monsieur Denis CHARASSON  
Représentant la CGT

**Suppléants :**

- Monsieur Jean-Philippe SALAUN  
Représentant la FGA - CFDT

- Monsieur ROSSLER Olivier  
Représentant la CGT

**\*\* Représentants des élèves et étudiants de l'enseignement agricole public**

**Titulaires :**

**Suppléants :**



- Monsieur Oscar GALLON  
Représentant les élèves des EPLEFPA

- Madame Albane PELLET  
Représentant les élèves des EPLEFPA

- Monsieur Léo NICOLAS  
Représentant les élèves des EPLEFPA

**\*\* Représentants des élèves et étudiants de l'enseignement agricole privé sous contrat**

**Titulaires :**

- Monsieur Stéphane CHEVAL  
Représentant le CNEAP Centre

- Monsieur Martin VERGER  
Représentant le CNEAP Centre

**Suppléants :**

- *en cours de désignation*  
*Représentant les MFREO*

- *en cours de désignation*  
*Représentant les MFREO*

**\*\* Personnalités qualifiées,**

- un représentant de la branche professionnelle du Paysage

- un représentant de l'INRA

*en cours de désignation*

- un représentant des Universités

*en cours de désignation*

Monsieur le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire,

Fait à Orléans, le 1<sup>er</sup> mars 2016  
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire  
Signé : Nacer MEDDAH

Arrêté n° 16.064 enregistré le 2 mars 2016.